

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil quinze, le 29 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Jacques DEAS, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Claude SCHWANDER, Dominique TRELA, Jean-Claude TOURNIER, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE, **membres titulaires**, Messieurs Jean Dominique BRENGARTH et Bernard CERF **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Josette BESSE, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Thierry MARCJAN, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Roger SCHERRER, Bernard TENAILLON.

Avait donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER à Christian RAYOT, Josette BESSE à Jean-Claude TOURNIER, Sophie GUYON à Anissa BRIKH, Fatima KHELIFI à André HELLE, Thierry MARCJAN à Jean-Jacques DUPREZ, Pierre OSER à Robert NATALE, Marie-Lise LHOMET à Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER à Jean Dominique BRENGARTH, Bernard TENAILLON à Bernard CERF.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Vendredi 16 octobre	Vendredi 16 octobre	En exercice	41
		Présents	28
		Votants	37

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Martine BENJAMAA est désignée.

2015-08-15 Répartition des charges du poste de technicien mutualisé « Instruction des autorisations liées au droit des sols et Cartographie des réseaux AEP et Assainissement »

Rapporteur : Jacques ALEXANDRE

Vu la création d'un poste de technicien mutualisé « Instruction des autorisations liées au droit des sols et Cartographie des réseaux AEP et Assainissement »

Vu le système de refacturation déjà existant du service général aux différents services concernés

Considérant le futur recrutement d'un technicien mutualisé entre trois services :

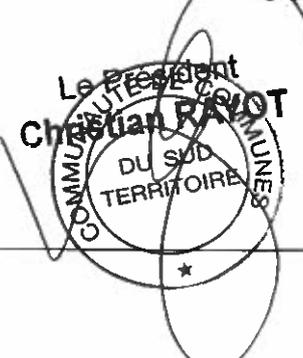
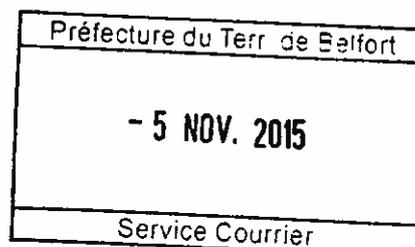
- Service instruction des autorisations liées au droit des sols,
- Service Eau Potable,
- Service Assainissement.

A compter du 1^{er} janvier 2016, cet agent assurera, sous l'autorité de chaque responsable de service :

- l'instruction et la gestion des différentes autorisations d'urbanisme à l'aide d'outils informatiques dédiés (pour 50 % de son temps),
- le relevé topographique sur le terrain, la création et la mise à jour des plans AEP et assainissement sous format informatique (25% du temps de travail pour AEP et 25% du temps de travail pour Assainissement).

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

- **D'approuver la répartition des charges financières du poste de la manière suivante : 50% budget général, 25% budget eau potable et 25% budget assainissement collectif,**
- **D'autoriser le Président :**
 - **à signer tout document administratif, juridique ou financier relatif à cette prise de décision**
 - **à affecter les crédits nécessaires au budget de la Communauté de Communes.**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 05 NOV. 2015 Et publication ou notification le 05 NOV. 2015</p> <p>Le Président,</p> <p>Christian RAYOT</p> 	<p>Le Président,</p> <p>Christian RAYOT</p>  
--	---